

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

AVERTISSEMENT : l'examen de votre expérience ne sera effectué qu'à partir des seuls éléments décrits dans le présent dossier.

RAPPEL : pour le concours externe d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles vous demandez la reconnaissance de votre expérience professionnelle par rapport à un diplôme de niveau V (CAP petite enfance), soit parce que vous n'avez pas ce diplôme, soit parce que votre diplôme est de nature et/ou de durée différente du diplôme requis.

M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Date de naissance : [] [] [] [] [] [] Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

N° de téléphone : téléphone personnel : portable :

Courriel : @

Concours envisagé : **agent territorial spécialisé des écoles maternelles**

Organisateur du concours :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Je, soussigné(e) (*prénom nom*) autorise/n'autorise pas (rayer la mention inutile) le CNFPT à utiliser mon adresse courriel pour me communiquer ou solliciter toute information concernant la présente demande.

J'atteste que toutes les informations données dans le présent document et pièces qui l'accompagnent sont exacts et je reconnais être informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure : «constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende (article 441-6 du code pénal). Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité, ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende (article 446-1 du code pénal)».

J'atteste également être informé(e) du fait que la commission est déconnectée des dates des concours, qu'elle se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations auprès de mes employeurs et que je ne peux présenter une nouvelle demande de reconnaissance d'expérience professionnelle dans le délai d'un an suivant la notification d'une décision négative de la commission de reconnaissance de l'expérience professionnelle.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont elles mêmes introduites concernant leur expérience professionnelle.

A le
signature (*signature du candidat précédée de la mention «lu et approuvé»*)

Nom : Prénom :



Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

1. VOTRE PARCOURS

ACTIVITÉS SALARIÉES – NON SALARIÉES – BÉNÉVOLES (UNIQUEMENT CELLES EN RAPPORT AVEC L'EMPLOI POSTULÉ)

Dans vos emplois et/ou activités, présents ou passés, avez-vous exercé le type de missions rappelé dans le bandeau ci-dessus ?

Si oui, décrivez-les dans le tableau suivant

PÉRIODE D'EMPLOI (DU..... AU.....)	VOS MISSIONS	TEMPS PLEIN OU % TEMPS PARTIEL	NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR	INDIQUEZ SI VOUS ÊTES : salarié ou bénévole ou travailleur indépendant, artisan, profession libérale, Si « autre », précisez	ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ÉTABLISSEMENT

Vous pouvez ajouter au tableau autant de lignes que nécessaire en le photocopiant.

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

2. SITUATION DE TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

2.1 Descriptif de l'environnement de travail (passé ou actuel) :

2.1.1 Dans quel(s) établissement(s) ou entreprise(s) avez-vous effectué des missions semblables à celles décrites ci-dessus ?

- Ecole maternelle temps par semaine en heures :
- Ecole élémentaire temps par semaine en heures :
- Association temps par semaine en heures :
- Crèche temps par semaine en heures :
- Centre de loisirs temps par semaine en heures :
- Autre précisez temps par semaine en heures :

2.1.2 Quel âge ont les enfants dont vous vous occupez ?

De à

2.2 Activités exercées (passées ou présentes) :

2.2.1 Assurez-vous l'accueil des enfants ?

OUI

NON

2.2.2 Participez-vous à la cantine

OUI

NON

Si oui, faites-vous :

l'accompagnement : précisez

la surveillance : précisez

l'aide à la prise des repas : précisez

autres : précisez

2.2.3 Participez-vous à l'entretien des locaux et des matériels ?

OUI

NON

Si oui, lesquels ? (exemple : salle de classe, sanitaires, jouets...)

2.2.4 Participez-vous aux activités périscolaires ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles ?

Combien de fois par semaine ?

2.2.5 Participez-vous aux activités éducatives ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles (décrivez les, 4 à 5 lignes maximum)

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

3. VOS RELATIONS DANS LE TRAVAIL

3.1 Dans le cadre de votre travail, avez-vous des contacts avec :

	FAIBLES	PEU IMPORTANTS	TRÈS IMPORTANTS	PAS DU TOUT
DIRECTEUR				
ENSEIGNANTS				
PARENTS				
MAIRIE				
AUTRES				

3.2. TRAVAILLEZ-VOUS AU SEIN D'UNE ÉQUIPE ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles, expliquez (4 lignes)

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

4. PROBLÈMES RENCONTRÉS/SOLUTIONS TROUVÉES

Comment réagissez-vous quand apparaît un problème dans votre travail ?

(Donnez un exemple en quelques lignes)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

5. PARCOURS DE FORMATION*

(UNIQUEMENT CELLES EN LIEN AVEC L'EMPLOI POSTULÉ)

5.1 Description des formations

DATES DE FORMATION (DU..... AU.....)	INTITULÉ DE LA FORMATION	DURÉE TOTALE EN HEURES	NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME DE FORMATION	ATTESTATION CERTIFICAT DIPLOME OBTENU ANNÉE D'OBTENTION

* La durée de la formation n'est pas comptabilisée au titre des années d'expérience

5.2 Pensez-vous qu'il soit nécessaire que vous suiviez d'autres formations ?

OUI

NON

Si oui, lesquelles, expliquez (4 lignes)

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

DOCUMENT 3 - ATTESTATION D'ACTIVITÉS SALARIÉES (à remplir par l'employeur)

A utiliser seulement si vous ne pouvez fournir un ou des contrats de travail

Je, soussigné(e), M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Agissant en qualité de (préciser votre fonction) :

.....

pour le compte et/ou au nom de l'employeur identifié ci-dessous.

Identification de l'employeur :

Nom de l'employeur ou de l'entreprise :

Code NAF ou APE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

Etablissement culturel rattaché :

Adresse :

Convention collective de rattachement :

Nombre de salariés :

Activités principales :

.....

Certifie que : M. Mme Melle

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

--	--	--	--

 à :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

relève de la convention collective du (préciser le secteur d'activités) :

n° :

et a le statut de :

Signature :

**Attention vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation.
Les faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.**

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

DOCUMENT 4 – ATTESTATION ASSOCIATION

Nom de l'employeur ou de la structure au bénéfice de qui l'emploi a été effectué :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Et précisez :

L'objet de l'association :

Le secteur d'activité de l'association :

Le nombre d'adhérents :

Le nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes :

Le nombre total de bénévoles :

Le nombre de salariés dans les instances dirigeantes :

Le nombre total de salariés :

Le type de public concerné par l'association :

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international) :

Cachet de l'établissement ou de la structure d'emploi et signature

Fait à, le

Prénom :

Nom :

Agissant en qualité de (préciser votre fonction) :

pour le compte et/ou au nom de l'employeur identifié ci-dessous.

Attention vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans ce document.

Les faux et usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Nom : Prénom :

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Ils peuvent, également, être chargés de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Ils peuvent, en outre, être chargés, en journée, des mêmes missions dans les accueils de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. Ils peuvent également assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

Récapitulatif des pièces à donner :

- LE DOSSIER rempli
- CURRICULUM VITAE (à jour, détaillé et établi en partant de l'emploi le plus récent vers le plus ancien)
- COPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ
- ATTESTATION DE TRAVAIL SALARIÉ (sauf si contrat de travail fourni)
ou attestation de travail non salarié ou bénévole
- FICHE CONCERNANT LES ASSOCIATIONS (document 4 uniquement si vous avez un travail au sein d'une association)
- CERTIFICATS DE TRAVAIL en votre possession
- COPIE DES CONTRATS DE TRAVAIL (concernant les seuls emplois au titre desquels vous sollicitez la reconnaissance de l'expérience professionnelle)
- EXTRAIT KBIS / DÉCLARATION URSSAF / DÉCLARATION FISCALE
(sociétés, professions indépendantes, commerciales...)
- RÉCAPITULATIF ANNUEL DES BULLETINS DE SALAIRE (à défaut d'attestation de l'employeur, et si ce récapitulatif fait mention de votre fonction)
- ORGANIGRAMME de votre structure / société / service (sauf si vous l'avez déjà inclus dans le dossier)
- ÉTAT HORAIRE ANNUEL DE TRAVAIL (récapitulatif annuel du nombre d'heures travaillées signé par l'employeur)
- TOUT JUSTIFICATIF concernant une activité complémentaire en lien avec la spécialité envisagée
- LISTE DES TRAVAUX DE RECHERCHE, D'ÉTUDES, PUBLICATION, COMMUNICATIONS que vous avez effectués
- ATTESTATIONS DE STAGE
- TOUTES AUTRES PIÈCES qui vous paraîtront utiles pour justifier ou démontrer vos propos.
- COPIE DU (DES) DIPLÔME(S)
- COPIE DU PROGRAMME DU OU DES DIPLÔMES FOURNIS.

Nom : Prénom :